



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER**

**3 rue Franciade – 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR  
Tél. : 02.54.56.28.50. - Fax : 02.54.56.28.55.- cdg41@wanadoo.fr**

**LE PRESIDENT DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER**

VU la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

VU le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

VU le décret n°2012-942 du 1<sup>er</sup> août 2012 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux ;

Vu la convention établie entre le Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher et les Centres Départementaux de Gestion du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret ;

Vu le recensement des besoins effectués auprès des collectivités territoriales de Loir-et-Cher.

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** : L'article 3 de mon arrêté n°16-057 du 17 novembre modifié ainsi qu'il suit :

Le nombre total de postes ouverts au concours de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe est de 37 postes. Ces postes sont répartis ainsi qu'il suit :

EXTERNE <b>21 POSTES</b>	INTERNE <b>11 POSTES</b>	TROISIEME CONCOURS <b>5 POSTES</b>
-----------------------------	-----------------------------	---------------------------------------

Fait à la Chaussée-Saint-Victor, le 28 novembre 2016

LE PRESIDENT,

Jean-Marc MORETTI

